Envoyé en préfecture le 12/12/2024
Reçu en préfecture le 12/12/2024
Publié le
ID : 064-216400143-20241204-D_2024_56-DE

Département des
Pyrénées Atlantiques

EXTRAIT DUREGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Votants :

- Pour : 15
- Contre :
- Abstention : 0

Date et affichage de la convocation : 29/11/2024

Délibération n°56

Séance du 4 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre décembre à 20h30
Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, SANZBERRO Jean-Philippe, ECHINARD Emmanuel, Cécilia LARRALDE, PALLEC Bernard, ITHURBIDE Fabien, INÇABY Emile, COMET Claude, LAGARDE Laurent, MIHURA Nathalie
ABSENTS : MARTICORENA Mayder, GARAT Jean-Michel
PROCURATIONS : MARTICORENA Mayder a donné procuration à Michel IBARLUCIA, GARAT Jean-Michel a donné procuration à LAGARDE Laurent
A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : Décision modificative n°1

Dépenses	**Recettes**
Article (Chap.) - Opération Montant	Article (Chap.) - Opération Montant
60633 (011) : Fournitures de voirie -3 000,00	
6248 (011) : Divers -1 500,00	
64111 (012) : Rémunération principale 3 000,00	
65888 (65) : Autres 1 500,00	
Total Dépenses 0,00	**Total Recettes**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance

Cécilia LARRALDE

Le Maire

Michel IBARLUCIA